ART. 2 N° CL91

## ASSEMBLÉE NATIONALE

7 novembre 2014

DÉLIMITATION DES RÉGIONS ET MODIFICATION DU CALENDRIER ÉLECTORAL - ( $N^{\circ}$  2331)

Retiré

## **AMENDEMENT**

Nº CL91

présenté par

M. Fourage, M. Denaja, M. Boudié, M. Le Roux, M. Raimbourg et les membres du groupe socialiste, républicain et citoyen

-----

## **ARTICLE 2**

Supprimer les deux dernières phrases de l'alinéa 6.

## EXPOSÉ SOMMAIRE

Les deux dernières phrases de l'alinéa 6 n'apporte pas grand chose puisque les lieux publics sont déjà astreints à un certain nombre de règles. De plus, ces mesures relèvent plutôt du domaine réglementaire. Enfin, elles contribuent à rallonger inutilement la loi.

C'est pourquoi cet amendement en propose la suppression.